



Donnez-vous les moyens d'agir

FICHE TECHNIQUE : NOUVELLE SCOLARITE INSPECTEURS ELEVES

La scolarité des cadres A stagiaires change cette année.
Le syndicat CFTC DGFIP sera présent à vos côtés tout au long de l'année.
Voici une fiche technique pour connaître les grandes lignes de votre scolarité **2018/2019**.

1/ La scolarité et son déroulement.

- La scolarité sera organisée par unité de compétences, pour "apprendre à faire". En plus des galops d'essai, il y aura de nombreux tests et quizz pour pouvoir faire régulièrement le point sur l'acquisition des connaissances.

La formation théorique en établissement sera validée dès lors que le stagiaire aura acquis 2/3 des unités de compétences prévues (avec la moyenne soit 10/20) dans le déroulé de la formation.

Entre la formation socle et le bloc fonctionnel, il y aurait 18 unités de compétences à valider dont une sur l'attitude professionnelle.

A ce stade, nous n'avons pas plus d'informations.

- Le calendrier se découpera en trois périodes :

1- Du 3 septembre au 21 décembre 2018 : formation socle

Durant cette formation, il y aura une épreuve écrite fin novembre et un oral collectif le 15 décembre. L'évaluation se ferait sous un format dématérialisé avec possibilité de rattrapage si nécessaire.

Cette formation est commune à tous les inspecteurs élèves.

2- Du 7 janvier au 5 mai 2019 : formation sur les blocs fonctionnels

Il y a six blocs fonctionnels au total :

- gestion fiscale,
- contrôle fiscal,
- secteur public local,
- gestion publique et domaine de l'Etat,
- sphère foncière,
- informatique.

Durant ce bloc fonctionnel, il y aura une épreuve écrite mi-mars et un oral collectif entre le 23 et le 25 avril 2019.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgip.fr

cftcdgip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir

3- Du 14 mai au 4 août 2019 : stage probatoire dans les services

Durant ce stage, deux points d'étapes sont prévus :

- Le premier entre l'ENFIP et le stagiaire.
- Le second entre l'ENFIP et le chef de service et tuteur du stagiaire.

Cette évaluation donnera lieu à l'attribution de deux autres unités de compétences relatives au comportement et à la technicité dans un cadre pratique.

Fin juillet la commission d'évaluation des compétences sera en charge d'élaborer la liste des titularisations (pour les stagiaires ayant validé la formation théorique ET la formation pratique) et émettre un avis après les avoir entendus, sur le sort des autres stagiaires (redoublement, reclassement dans le grade d'origine, reclassement en B stagiaire ou licenciement pour les externes)

Enfin le reste du mois d'août sera consacré à des vacances bien méritées.

2/ Les changements pour les mutations

En septembre, la DG communiquera une liste de départements ouverts avec une liste de postes par blocs fonctionnels. Les postes à profils (DG et directions nationales spécialisées) seront ouverts en janvier.

Les stagiaires classeront ces postes par ordre de préférences avec possibilité d'exercer une priorité y compris sur un département hors de la liste. Le résultat de l'affectation sera connu en octobre/novembre.

Les élèves stagiaires participeront aux mouvements locaux pour obtenir un métier et le résultat sera connu avant fin décembre 2018 afin de conditionner la deuxième partie de leur scolarité.

**TOUT AU LONG DE VOTRE SCOLARITE LA CFTC DGFIP
SERA À VOS COTES POUR VOUS ECOUTER, VOUS
EPAULER ET VOUS DEFENDRE SI NECESSAIRE**

BONNE SCOLARITE A VOUS TOUTES ET A VOUS TOUS

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com